



#### DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

## EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS

#### 2ème RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE 2021

#### Séance du 21 avril 2021

CD20210421\_3 id. 5627

> Le 21 avril 2021, les membres du Conseil départemental légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.

Nombre de membres du Conseil départemental : 30

Quorum: 10.

#### Sont présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, Mme BAULU, M. BAYLET, M. BEQ, Mme BERLY, M. BERTELLI, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CABOS, Mme COLOMBIE, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAUX, Mme FERRERO, M. GONZALEZ, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme MAURIEGE, Mme MORVAN, Mme NEGRE, Mme RIOLS, M. ROGER, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. VIGUIE, M. WEILL

#### *Sont représenté(s) :*

Mme LE CORRE (pouvoir à M. BAYLET), M. MARDEGAN (pouvoir à M. ASTRUC), Mme TURELLA-BAYOL (pouvoir à Mme RIOLS)

Le guorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 modifiée par la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire, l'Assemblée départementale a délibéré.

## **DÉLIBÉRATION**

## CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

#### **BUDGET PRIMITIF DE 2021**



Monsieur le Président soumet à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de budget primitif pour 2021 du centre départemental de l'enfance et de la famille, tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre, en mouvements réels, de ce projet s'établit à 2 874 043 €.

Ci-après, le détail des diverses opérations est présenté,

### A - DEPENSES

### - <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>

Compte 003	Excédent prévisionnel d'investissement	20 993 €
Compte 16	Emprunts et dettes assimilées	
Compte 1641	Emprunts en euro	95 000 €
	Sous-total des dépenses de compte 16	95 000 €
Compte 20	<u>Immobilisations incorporelles</u>	
Compte 2031	Frais d'études siège CDEF	6 000 €
	Sous-total des dépenses de compte 20	6 000 €
Compte 21	Immobilisations corporelles	
Compte 2135	I.G.A.A.C	10 000 €
Compte 2145	Construction sur sol d'autrui	20 000 €
Compte 2153	Installations à caractère spécifique	2 600 €
Compte 2154	Matériel et outillage	5 000 €
Compte 2182	Matériel de transport	2 000 €
Compte 2183	Matériel de bureau et matériel informatique	17 500 €
Compte 2184	Mobilier (siège)	40 000 €
Compte 2184	Mobilier	70 000 €

5LO~

ID: 082-228200010-20210421-CD20210421\_3-DE

Compte 2188	Autres	18 000 €
	Sous-total des dépenses des comptes 21	185 100 €
Compte 23	<u>Immobilisations en cours</u>	
Compte 2312	Agencements et aménagements de terrains	50 000 €
Compte 2313	Construction en cours	440 480 €
Compte 2313	Siège CDEF construction en cours	74 000 €
	Sous-total des dépenses de compte 23	564 480 €
Т	OTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	871 573 €
- <u>S</u>	SECTION D'EXPLOITATION	
GROUPE I : D	épenses afférentes à l'exploitation courante	
Compte 60	Achats et variation des stocks	
Comptes 606	Achats non stockés de matières et fournitures	92 100 €
Compte 61	Services extérieurs	
Comptes 611	Prestations de services par des entreprises	26 500 €
Compte 62	<u>Autres services extérieurs</u>	
Compte 624	Transports de biens, d'usagers et transports collectifs du personnel	6 000 €
Comptes 625	Déplacements, missions et réceptions	21 200 €
Comptes 626	Frais postaux et frais de télécommunications	10 800 €
Comptes 628	Divers	31 300 €
	Sous-total des dépenses du groupe I	187 900 €



# GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

Compte 62	Autres services extérieurs	
Comptes 621	Personnel extérieur à l'établissement	51 000 €
Compte 622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	200 €
Compte 63	<u>Impôts, taxes et versements assimilés</u>	
Comptes 633	Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (autres organismes)	43 500 €
Compte 64	Charges de personnel	
Comptes 641	Rémunérations du personnel non médical	1 146 500 €
Comptes 645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	402 650 €
Compte 647	Autres charges sociales	1 000 €
Compte 648	Autres charges de personnel	3 000 €
	Sous-total des dépenses du groupe II	1 647 850 €
GROUPE III : I	Sous-total des dépenses du groupe II  Dépenses afférentes à la structure	1 647 850 €
GROUPE III : I		1 647 850 €
	Dépenses afférentes à la structure	1 647 850 € 83 200 €
Compte 61	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs	
Compte 61 Comptes 613	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs  Locations	83 200 €
Compte 61 Compte 614	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs  Locations  Charges locatives et de copropriété	83 200 € 16 000 €
Compte 61 Compte 614 Comptes 615	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs  Locations  Charges locatives et de copropriété  Entretien et réparations	83 200 € 16 000 € 28 000 €
Compte 61 Comptes 613 Compte 614 Comptes 615 Comptes 616	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs  Locations  Charges locatives et de copropriété  Entretien et réparations  Primes d'assurances	83 200 € 16 000 € 28 000 € 6 500 €
Compte 61 Comptes 613 Compte 614 Comptes 615 Comptes 616 Comptes 618	Dépenses afférentes à la structure  Services extérieurs  Locations  Charges locatives et de copropriété  Entretien et réparations  Primes d'assurances  Divers	83 200 € 16 000 € 28 000 € 6 500 €



Compte 63	Impôts, taxes et versements assimilés	
Compte 6358	Autre droits (taxe carte grise)	500 €
Compte 65	Autres charges de gestion courante	
Comptes 658	Charges diverses de gestion courante	5 100 €
Compte 66	<u>Charges financières</u>	
Compte 6611	Intérêts des emprunts et dettes	18 600 €
Compte 67	Charges exceptionnelles	
Compte 6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	200 €
Compte 6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	200 €
Compte 673	Titres annulés	500 €
Compte 678	Autres charges exceptionnelles	100 €
	Sous-total des dépenses du groupe III	166 720 €
	sous total des depenses du groupe in minimum	100 / 20 0
тота	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 002 470 €
	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT OTAL DES DÉPENSES	2 002 470 €
TO B - RECETTE	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT OTAL DES DÉPENSES	2 002 470 €
TO B - RECETTE	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT OTAL DES DÉPENSES	2 002 470 €
B - RECETTE - SEC	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  DTAL DES DÉPENSES  S  TION D'INVESTISSEMENT	2 002 470 €
B - RECETTE  - SEC  Compte 10	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  OTAL DES DÉPENSES	2 002 470 € 2 874 043 €
B - RECETTE  - SEC  Compte 10  Compte 10222	L DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT  OTAL DES DÉPENSES	2 002 470 € 2 874 043 €

Affiché le 05/05/2021

ID: 082-228200010-20210421-CD20210421\_3-DE

# - <u>SECTION D'EXPLOITATION</u>

# GROUPE I : Produits de la tarification

Compte 73	Dotations et produits de tarification	
Compte 733318	Dotation globale : autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	1 989 104 €
	Sous-total des recettes du groupe I	1 989 104 €
GROUPE II : Au	itres produits relatifs à l'exploitation	
Compte 70	<u>Produits</u>	
Compte 706	Prestations de services	816 €
Compte 74	Subventions d'exploitation et participations	
Compte 744	F.C.T.V.A.	390 €
Compte 7481	Fonds pour l'emploi hospitalier	1 300 €
Compte 7488	Autres	20 000 €
Compte 75	Autres produits de gestion courante	
Comptes 754	Remboursements de frais	25 500 €
<u>Compte 6419</u>	Remboursements sur rémunérations du personnel non médical	100 €.
<u>Compte 6459</u>	Remboursements sur charges de sécurité sociale et	
	de prévovance	
	Sous-total des recettes du groupe II	48 706 €
GROUPE III : P	roduits financiers et produits non encaissables	
Compte 77	<u>Produits exceptionnels</u>	
Compte 775	Produits/cessions éléments de l'actif	300 €
Compte 778	Autres produits exceptionnels	400 €
	Sous-total des recettes du groupe III	700 €



Compte 002	Résultat d'exploitation reporté	40 000 €

#### 

Calcul de la dotation globale de financement du Département :

A – Total des charges (investissement + groupes I + II + III)	2 874 043 €
B – Produits en atténuation (investissement + groupes II + III)	844 939 €
C – Reprise de résultats	40 000 €
TOTAL DE LA DOTATION DEPARTEMENTALE = A-(B+C)	1 989 104 €
Montant de la dotation globale	1 989 104 €

La dotation départementale s'élevait en 2020 à 1 866 688 €, soit une augmentation de 122 416 €.

<u>En section de fonctionnement</u>, il s'agit principalement d'un budget de reconduction, aménagé au regard des circonstances (covid-19) et des besoins spécifiques liés au déménagement du siège dans les nouveaux locaux.

En outre, il est proposé d'étendre la capacité d'accueil de l'espace visite, les nouveaux locaux le permettant et les besoins départementaux étant très importants en créant 1 poste supplémentaire, dans la perspective d'une montée en charge progressive.

## En section d'investissement, deux principales opérations sont à retenir :

- les travaux d'aménagement au service d'accueil des mineurs, 26 avenue Charles de Gaulle :
  - changement du système de sécurité incendie,
  - isolation des locaux à risque (cloisons et portes coupe-feu),
  - ameublement des deux nouveaux studios pour les jeunes majeurs.
- les travaux de construction du siège social du centre départemental de l'enfance et de la famille, Rue Jeanne d'Arc :
  - le budget prévisionnel voté pour ce projet par l'Assemblée départementale le 28 juin 2017 à hauteur de 2 300 000 € est respecté,

Envoyé en préfecture le 03/05/2021

Recu en préfecture le 04/05/2021

Affiché le 05/05/2021

SLO

ID: 082-228200010-20210421-CD20210421\_3-DE

- l'installation dans les nouveaux locaux plus grands nécessite l'achat de mobiliers complémentaires (même si l'établissement garde tout ce qui est réutilisable), d'électroménager, d'aménagements extérieurs.

**\*** \* \*

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de surveillance du centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve, tel que susvisé, le budget primitif 2021 du centre départemental de l'enfance et de la famille qui s'équilibre en mouvements réels à 2 874 043 € ;
- Approuve le principe de l'inscription d'une subvention d'équilibre à hauteur de 1 989 104 € maximum, avec un réajustement du montant, selon les besoins de l'exercice.

Pour: 27 Contre:/

Abstentions: 3

Adopté à la majorité.

Le Président,

Christian ASTRUC